



58 rue Raulin - 69007 LYON
www.miramap.org - 06 18 99 77 80

Procès Verbal de l'Assemblée Générale 2012 18 février à l'AGECA à Paris

Présents : 26 personnes + 2 procurations, dont 18 adhérents (8 réseaux, 7 AMAP, 3 membres sympathisants) et 4 salariés de réseaux ou du MIRAMAP

Ordre du Jour

Matin : présentation des rapports d'activité, moral et financier et vote, suivi de 3 ateliers thématiques : 1- Agir pour une gouvernance alimentaire territoriale (partenariats, politiques agricoles et alimentaires) ; 2- Relecture, évolution de la Charte des AMAP (ce qui s'est dit à la rencontre nationale et définir une méthodologie) ; 3- Gouvernance, structuration et développement du réseau

Après midi : présentation des actions « finance solidaire », plénière de restitution des ateliers du matin suivi d'un débat sur les priorités et vote du rapport d'orientation 2012 ainsi délégué. Et enfin renouvellement du Collectif.

En annexes de ce PV : l'intégralité du rapport d'activité et du rapport d'activité « finance solidaire » ; les comptes rendus des 3 ateliers thématiques.

Après un petit café accompagné d'un croissant, la séance démarre vers 10h.

Rapport d'activité par Elisabeth Carbone (Secrétaire Générale)

Il y a 43 adhérents au MIRAMAP en 2011 (31 en 2010) dont 6 réseaux (les mêmes que l'an dernier : Alliance Provence, Réseau AMAP IdF, Alliance PEC Rhône-Alpes, Fédération des AMAP de Picardie, Réseau des AMAP du Tarn, Réseau des AMAP de Haute Normandie), 19 AMAP, 4 paysans en AMAP (dont 2 en Limousin, la Région qui compte le moins d'AMAP avec la Champagne Ardenne !) et 14 sympathisants.

Le Collectif du MIRAMAP s'est réuni 1 fois dans l'année en septembre, le bureau a tenu 5 réunions téléphoniques.

Le contrat d'Astrid Bouchedor a été prolongé pour 6 mois à temps plein le 6 septembre 2011 (donc jusqu'au 5 mars 2012) : 1 mois environ de son temps a été consacré à la 2ème rencontre nationale des AMAP ; elle assure la continuité du projet « finance solidaire » selon les décisions de l'AG 2011. Il a été aussi envisagé qu'elle prenne en charge l'animation du réseau, voire celle du GT « Règlements », mais cela dépasserait largement son temps plein !

Les activités du MIRAMAP ont été très riches cette année :

1) Liens avec réseaux d'AMAP, AMAP et amapiens

1.1 Le MIRAMAP a organisé la 2ème Rencontre Nationale des AMAP en partenariat avec Alliance Provence les 3 et 4 décembre à Avignon. Ces 2 jours ont réuni plus de 130 participants, venus de 19 régions de France. On notera également la présence d'une vingtaine de paysans en AMAP. Chacun a pu constater la richesse des expériences et des multiples manières de s'impliquer dans les AMAP et autour (partenariats). Par rapport à la première rencontre, constat est fait que les amapiens ont globalement une meilleure connaissance du partenariat AMAP ainsi que de tout ce qui est en lien avec les AMAP sur les territoires et plus loin : connaissance de

l'Economie Solidaire, des problèmes liés à l'installation et au foncier en particulier, ce qu'est la PAC et ses enjeux,...

Aujourd'hui, la légitimité du MIRAMAP et son existence n'est plus à prouver : faire mouvement est une évidence pour tous ou presque.

1.2 Rencontres sur les territoires : les bénévoles du MIRAMAP et Astrid ont rencontré plusieurs réseaux ou porteurs de projets de réseaux sur les territoires : en Provence, en Auvergne, en Basse Normandie, en Franche-Comté, en Nord Pas de Calais, en Picardie, dans le Tarn, en Haute Normandie, en Aquitaine, en Lorraine, en Alsace Sud.

1.3 Via la liste 'échange' des infos ont circulé, des débats divers ont eu lieu, des appels à soutien et à signatures de pétitions et de campagnes ont été lancés.

1.4 Concernant le recensement et les bases de données des AMAP, un doc « évolution des AMAP », est tenu à jour sur le site du MIRAMAP ; il y a le site reseau-amap.org et récemment un nouveau site de qualité : avenir-bio.fr ; nous avons mis en lien les propriétaires de ces 2 sites, en espérant un travail en collaboration pour éviter un risque de lassitude de leur part dans la mise à jour.

1.5 Demandes en attente de mise en œuvre : frais bancaires du Crédit Coopératif et de la NEF pour les AMAP : voir s'il est possible de négocier un tarif plus bas ; mettre en place une assurance nationale ; décourager l'usage mercantile des logiciels de gestion pour la vente de panier en informant les AMAP que des outils gratuits existent dans le libre, les recenser et les diffuser et informer aussi qu'un tableur ou une feuille de papier font souvent tout à fait l'affaire.

Et puis des actions sont à mettre en place pour les paysans en AMAP (en plus du développement des outils de finance solidaire) :

- * une commission « paysans », organiser des moments sans les conso (ce qui a été fait pour la première fois à la rencontre nationale des AMAP) ; avoir des outils pour faire remonter leurs infos, les problèmes, en faisant appel aux organisations partenaires lors de formations, pendant les distributions ou autres... ;
- * pour une représentativité des paysans au MIRAMAP, pouvoir leur proposer de l'aide : d'amapiens, d'un service de remplacement et pouvoir leur proposer un dédommagement (cela existe en IdF et en PACA) ;
- * logiciel de gestion pour la conception des plans de culture (à discuter en lien avec nos partenaires, en particulier avec le réseau Cocagne) ;
- * des référentiels technico-économiques et un appui technique adaptés aux spécificités de la production en AMAP ;
- * les Systèmes de Garantie Participatifs.

2) Participation activités partenaires / Rencontres / Média

2.1 Le MIRAMAP a signé plusieurs appels

2.2 Le MIRAMAP suit le Groupe PAC et nous aurions aimé sensibiliser et mobiliser les amapiens sur la PAC 2013 par l'intermédiaire des réseaux et faire une rubrique sur cette question sur le site du MIRAMAP (manque de force vive).

2.3 Le MIRAMAP a participé aux Etat Généraux de l'Economie Sociale et Solidaire en juin, en particulier à la thématique "consommer, se nourrir" et rédigé un Cahier d'espérance.

2.4 Le MIRAMAP a participé au forum Nyeleni sur la Souveraineté alimentaire à Krems (Autriche) en août. Seule Astrid Bouchedor a pu y aller, c'est vraiment dommage qu'il y ait eu aucun administrateur du MIRAMAP. Dans la suite de Nyeleni Europe, le MIRAMAP participe à un projet de réseau français sur la souveraineté alimentaire qui vise à créer l'espace politique pour faire avancer la SA avec toutes ses composantes (du local au global).

2.5 Diverses autres participations du MIRAMAP : colloque sur la biodiversité cultivée ; rencontre « Terre Avenir Ville » ; conférence de presse au Salon de l'agriculture ; intervention à un forum sur l'agriculture organisé par le Front de Gauche ; réunion avec le réseau Biocoop ; intervention au séminaire "Et si les villes devenaient des fermes ?" ; rencontre sur l'avenir du mouvement Slow Food en France ; débat à l'AG de la FNAB ; intervention à l'Assemblée Nationale sur les finances solidaires ; AG du CELAVAR ; soirée-débat sur les circuits courts à l'Académie d'Agriculture ; interview de Transrural Initiatives pour les 10 ans des AMAP ; conférence "rencontres et échanges autour de la consom'action" au salon Savoirs & Saveurs ; échange/recontre des acteurs de l'ESS avec Martine AUBRY ; atelier Alimentation du groupe Veille & Prospective de la Fondation Macif ; réponse à sollicitation du projet RRF "entrepreneuriat en milieu rural" pour la constitution en cours d'un réseau national des espaces-test agricoles ;..

2.6 Il y a beaucoup d'invitations auxquelles nous n'avons pas pu répondre par manque de disponibilité.

On voit que les attentes sont fortes vis-à-vis des AMAP et la jeunesse du MIRAMAP, le manque de moyens et d'administrateurs engagés ne nous permettent pas d'être sur tous les fronts, du moins pas au niveau où nous le

souhaiterions. A savoir que concernant la représentation sur Paris, c'est principalement Jérôme Dehondt qui portait cela (11/16 en 2011), il ne sera plus dispo en 2012.

3) Divers

3.1 Le Conseil d'Orientation ne s'est pas tenu en 2011.

3.2 Dossier Reconnaissance d'Intérêt Général : l'affaire est dans les mains d'avocats amapiens.

4) Activités des commissions et groupes de travail

4.1 Commission « Outils de finance solidaire »

Depuis 2009, le MIRAMAP a engagé une réflexion et mener des actions à propos d'une autre dimension de la problématique du maintien et du développement de l'agriculture paysanne : celle du financement de l'agriculture. Nous constatons que derrière les outils financiers, ce sont des modèles de développement agricole et une vision de l'économie qui sont véhiculés. Pour le MIRAMAP, une agriculture alternative ne peut se faire que dans le cadre d'une économie solidaire. Ainsi, le **MIRAMAP souhaite accompagner le rapprochement entre finance solidaire et agriculture alternative.**

Après avoir longuement mûri de façon informelle, le MIRAMAP a lancé concrètement ce projet en septembre 2010. Nous faisons ici le bilan depuis cette date et jusqu'à la date de l'AG (soit environ un an et demi), selon les axes suivants : partenariats, campagne de sensibilisation et de communication; campagnes d'appel à la générosité publique ; instruction des dossiers de paysans.

▸ Partenariats

Le comité de Pilotage du projet Fonds Solidaire de Garantie est composé du MIRAMAP, de La Nef et de France Active.

Le comité d'organisation du séminaire est composé de Terre de Liens, Cigales, Garrigue, FADEAR, FNAB, Inter-AFOG, Région Rhône-Alpes (Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR), CRESS Rhône-Alpes, Les Amis de la Terre, FinanSol, La Revue Durable.

Nos partenaires financiers sont la Région Rhône-Alpes et la Fondation Macif.

▸ Campagne de sensibilisation et de communication

Une grande campagne de sensibilisation et d'information a eu lieu autour des outils de finance solidaire dans les différentes régions de France : Astrid a participé à 37 événements grands publics ou spécialisés. La campagne de communication s'est également déployée sur l'ensemble du territoire français (en témoigne [la revue de presse](#)).

▸ Campagne d'appel à la générosité publique

La collecte de dons s'élève aujourd'hui à un peu plus de 7 500€ (des dons de particuliers mais aussi des AMAP de plus en plus souvent). Ce montant est largement en dessous de nos espérances. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce démarrage lent de la récolte de fonds (voir rapport d'activité détaillé).

▸ Instruction des dossiers de paysans

1 premier projet a été soutenu dans le cadre du partenariat MIRAMAP – France Active – La Nef : [Jean à Tourves](#).

▸ Orientations

[Séminaire](#) « La finance solidaire au service d'une agriculture paysanne et biologique » le 27 mars à Lyon

Renforcer et développer le fonds solidaire de garantie

Renforcer notre diagnostic et notre état des lieux sur les besoins de financements des paysans en AMAP (notamment par un stage en Rhône-Alpes)

Explorer et expérimenter la piste de « cagnottes solidaires territoriales »

4.2 Groupe de Travail « Règlementation »

Ce GT résulte de la fusion de 2 GT : « Aspects juridiques et fiscalité » et « Garantie de l'Ethique (décision de l'AG 2011). Il travaille sur la marque « AMAP », les questions juridiques, les contrats, les statuts d'AMAP, les contrôles des services de l'état, la garantie de l'éthique et SPG,...

Il a été prévu lors de l'AG 2011 que ce GT produirait un doc synthétique et une formation par an (formation sur les stratégies nationales de protection de marque pour fin octobre 2011) et travaillerait sur 2 chantiers en parallèle en 2011 : propriété de la marque « AMAP » et évolution de la charte.

L'AG 2011 a donné mandat au Collectif pour 1 an avec un retour à l'AG 2012 pour prise de décisions sur ces 2 points. Mais personne n'a pris la relève depuis que Gaëtan Vallée, qui était le coordinateur de ce GT, a quitté Alliance Provence et les chantiers et projets sont restés en suspens.

Il est indispensable que ce GT ait un responsable, membre du Collectif, ainsi qu'un temps salarié.

Chantier Marque « AMAP » : le Collectif du MIRAMAP est d'accord à l'unanimité pour la mise en place de conventions en rajoutant l'adhésion obligatoire au MIRAMAP dans la sous licence pour les réseaux (se rajoute à l'adhésion au socle commun et à la charte - Précision : cela ne veut pas à dire que l'usage du terme AMAP entraîne l'obligation d'adhésion au MIRAMAP). => Décision à valider à cette AG.

4.3 Les commissions et GT qui ne fonctionnent pas ou mal, n'ont pas de coordinateur

- * Commission « Communication/Mutualisation »
- * GT « Gouvernance »
- * GT « Formation paysans en AMAP et amapiens »
- * GT « Accessibilité aux AMAP pour tous »
- * GT « Vie des AMAP »

5) Financement

Pour faire fonctionner le MIRAMAP, une certaine énergie des bénévoles et de la salariée a été investie dans la recherche de subventions :

5.1 D'abord les refus : fondation « Pour une Terre Humaine », fondation « Nature Vivante », fondation RTE, prix de la Finance Solidaire, fondation Chèque Déjeuner.

5.2 Les subventions reçues : Fondation de France (35 000 €), MACIF pour le projet finance solidaire (75 000 € répartis sur 3 ans), réserve parlementaire (2000 € affecté à la 2ème rencontre nationale des AMAP), Région RA (55 000€ pour la création d'outils de finance solidaire) (Les financements nationaux sont très difficiles à obtenir ; la démarche auprès du CR Rhône-Alpes pourrait être reproduite dans d'autres régions pour le MIRAMAP. Le dossier est prêt, il s'agit "juste" de rencontrer les élus et de les convaincre de nous suivre, même dans les régions où le réseau régional d'AMAP est déjà financé, même dans les régions sans réseau).

5.3 A l'étude : CASDAR (*Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural*)

Nous sommes attendus pour porter une alternative agricole mais aussi une parole citoyenne sur la politique agricole (commune mais aussi nationale). C'est un choix stratégique, un passage de palier, un tournant du développement du MIRAMAP. Si nous prétendons à des aides dans ce sens, il nous faut clarifier notre projet MIRAMAP à trois ans et se définir comme un acteur du développement agricole.

Obtenir un financement CASDAR conduira le MIRAMAP dans « la cour des grands » (comme APCA, FNCIVAM, etc...). Cela entraînera de développer le salariat, de prendre des responsabilités d'employeur, de suivre des programmes d'un autre niveau et être en mesure d'agir à un niveau national/européen, avec des partenaires.

Un 1^{er} courrier a été fait et un 1^{er} rendez-vous avec la DGPAAT a eu lieu.

Plusieurs pistes ont été identifiées. Les rencontres avec les services de la DGAL et de la DGER pour le Minagri ainsi qu'avec le Ministère de l'écologie et le Ministère de la Cohésion sociale sont à poursuivre afin de se faire connaître et reconnaître en tant qu'acteur légitime, dans un contexte où les financements publics d'Etat s'adressent désormais le plus souvent à des structures reconnues par décret ministériel pour leur pertinence dans leurs champs d'action (cas des fonds casdar pour la profession agricole).

Rapport d'activité adopté à l'unanimité

Rapport Moral par Didier Loufrani (membre du bureau)

Le MIRAMAP a deux ans de fonctionnement. Dans le rapport d'activités, vous avez eu un compte rendu rapide des actions menées à une dizaine de militants du bureau et du collectif, sans oublier Astrid dont il faut souligner que son efficacité n'a d'égale que sa gentillesse et sa bonne humeur.

Dix personnes solidaires et soudées comme une cordée d'alpinistes, mais c'est un peu comme au cours d'une ascension difficile : un sentiment d'épuisement en regardant vers le haut et devant le chemin qu'il reste à faire, ils commencent à désespérer en se disant qu'ils ne seront pas capables de poursuivre leur effort devant l'immensité de la tâche.

Et puis, ils regardent vers le bas et s'étonnent du chemin déjà parcouru ! Ils n'en reviennent pas ! Tout à coup les forces et le moral reviennent, le sac est moins lourd et ils se sentent plein d'énergie pour atteindre le sommet. !

Qu'est ce qui soutient notre énergie?

C'est d'abord et avant tout la conviction profonde que notre combat citoyen pour maintenir une agriculture paysanne et respectueuse de l'environnement est juste.

L'Etat (et pas seulement en France) est défaillant dans son obligation morale de nourrir correctement sa population. En abandonnant cette tâche aux sociétés de l'agro-industrie, dont l'objectif n'est pas de nourrir mais de faire du profit, on assiste à une dégradation constante des conditions alimentaires tant dans les pays riches que dans les pays pauvres :

- La barre du milliard de personnes souffrant de sous-alimentation a été franchie en 2009 et cela continue d'augmenter.
- L'augmentation considérable du taux d'obésité y compris chez les enfants dans nos pays occidentaux est tout aussi inquiétante.

L'agriculture productiviste n'est pas la solution, c'est le problème.

Claude Bourguignon (¹), dit qu'on a dégradé 2 Milliards d'hectares de terre depuis 6000 ans d'agriculture dont 1 milliard pour le seul 20ème siècle.

Un seul siècle a suffi pour dégrader autant que les 60 siècles précédents !

Amener l'agriculture à respecter les sols, l'air et l'eau en remplissant son rôle fondamental de nourrir les humains suppose de passer à des modes de production agroécologiques.

C'est la conviction du Professeur Olivier De Schutter, Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le Droit à l'Alimentation (²) et c'est aussi la nôtre.

Les paysans qui utilisent le système agro-sylvo-pastoral c'est à dire l'association de la plante nourricière, de l'arbre et de l'animal sont les plus productifs au mètre carré de surface cultivée. Dans le sud ouest, la culture du haricot tarbais indispensable au cassoulet qu'il soit de Toulouse ou de Castelnaudary se faisait en se servant d'un pied de maïs comme tuteur ; et les paysans Aymaras des hauts plateaux de Bolivie cultivent en plus la courge entre les pieds de maïs. En remplaçant la productivité de la terre par la productivité du travail, on a perdu des savoirs faire, de la bio diversité et des emplois. On a gagné de la pollution, des gaz à effet de serre, la dégradation des sols...

Une agriculture alternative, pour une souveraineté alimentaire.

Nous sommes d'ardents défenseurs d'une agriculture alternative, centrée sur les besoins fondamentaux des populations, sur la dignité des paysans, sur le respect de la terre et de la bio diversité sauvage et cultivée.

Nous voulons une agriculture de proximité destinée en priorité à alimenter les marchés locaux. On doit penser aussi bien sûr, au reste du territoire national, aux peuples voisins d'Europe et du Moyen Orient ou d'Afrique du Nord qui ne sont pas auto suffisants dans la production des céréales indispensables, mais construire comme aujourd'hui des élevages industriels gigantesques nécessitant une importation massive de soja des Amériques, cultivé en lieu et place des forêts primaires de ce continent est un non sens écologique. Cette interdépendance fait que le territoire sur lequel nous vivons n'aura pas d'avenir si l'avenir des autres territoires, des autres peuples n'est pas lui aussi assuré. Les cultures vivrières et l'agriculture familiale de petite échelle doivent être favorisées. D'autant, comme on le constate dans nos AMAP que nos paysans sont souvent des paysannes.

La souveraineté alimentaire est un droit pour les populations, de mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées aux territoires sur lesquels elles vivent. C'est clairement une démarche politique au sens noble du terme, en rupture avec l'organisation actuelle des marchés agricoles mise en œuvre par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Par politique agricole nous entendons la gestion et l'utilisation des terres, le développement harmonieux et sûr du territoire, la préservation des ressources en eau, le respect du droit traditionnel des paysans à conserver, utiliser et échanger librement ses semences.

L'accès au foncier agricole ; un problème rémanent.

La souveraineté alimentaire implique un accès plus équitable au foncier agricole. Nous sommes déterminés à intensifier notre action dans ce domaine en resserrant les liens déjà existants avec des associations comme Terre de Lien par exemple.

Au delà de cette coopération nécessaire, c'est sur les territoires eux mêmes que les militants des réseaux d'AMAP doivent s'impliquer, interpellier les élus des collectivités locales quant à la préservation des terres fertiles, intervenir sur les Schémas de Cohérence et d'Organisation Territoriale (SCOT) et des Plans Locaux d'Urbanisme.....

Nous sommes conscients au sein de MIRAMAP que les réseaux sont le fer de lance de cette action et que nous devons construire tous les moyens de mutualisation entre les différentes régions. C'est un axe de travail important qui a été souligné lors de la deuxième rencontre en Avignon.

Finance solidaire

Le foncier n'est pas le seul frein à l'installation des nouveaux paysans. Dès la création de MIRAMAP, nous avons travaillé sur des systèmes de finance solidaire pour les paysans. Le projet de création d'un fonds de garantie solidaire a été amorcé et nous permet de mesurer tout le travail qu'il y a à faire dans ce domaine; nous sommes conscients que le développement d'une agriculture alternative telle que nous la souhaitons se heurte à un financement quasi exclusif du Crédit Agricole, sous tendu par une vision économique formatée sur un modèle d'agriculture intensive et productiviste. Nous pensons qu'une agriculture alternative devrait pouvoir être soutenue par les systèmes de financement de l'Économie Sociale et Solidaire.

Mais tout est à construire, car ces systèmes ne sont pas prévus pour l'agriculture. Il faut les faire évoluer. C'est une mission majeure que nous nous fixons. Un premier séminaire va être organisé à Lyon le 27 Mars prochain dont l'objectif sera d'analyser les possibilités d'adaptation et les obstacles avec le souci constant de :

- préserver l'autonomie du paysan ;
- promouvoir les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire qui considère la finance comme un outil de

1 Intervention de Claude Bourguignon à l'assemblée nationale 10/12/2010

<http://www.youtube.com/watch?v=2zdYkhs50co&feature=related>

2 http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20110308_a-hrc-16-49_agroecology_fr.pdf

développement des activités humaines et non comme une source de profits ;

- inciter à une participation citoyenne, collective, et rapprochant les deux mondes paysans et habitants du territoire.

Positionner le mouvement des AMAP auprès de l'administration comme un nouvel acteur ayant son mot à dire sur la politique agricole et alimentaire.

Nous ne sommes pas un mouvement de consommateurs, ni un syndicat professionnel agricole, ni un lobby de l'agro industrie. Nous sommes un mouvement citoyen et nous sommes légitimes pour porter cette parole auprès des institutions.

Nos actions en cours pour obtenir une reconnaissance d'intérêt général et pour obtenir un financement du CASDAR sont cohérentes avec cette volonté.

Nous impliquer dans des processus de transition vers un développement durable, faciliter l'accès au foncier et au financement solidaire pour les paysans, œuvrer pour une souveraineté alimentaire, être reconnus comme des acteurs promouvant une agriculture alternative et la soutenant, voilà notre ambition . Nous espérons qu'elle est aussi la votre et nous vous invitons à rejoindre, nombreux, le collectif de MIRAMAP.

Rapport financier par Roland Carbone (trésorier)

BILAN au 31/12/2011

ACTIF		PASSIF	
Disponibilités	21675,44	Report à nouveau	7802,49
		Résultat 2011	334,04
		Dettes fournisseurs	13538,91
		Cotisations 2012 encaissées en 2011	0,00
Total	21675,44	Total	21675,44

Compte de Résultat 2011

N° Compte	Libellé	Débit	Crédit
601	Fournitures administratives	46,42	0,00
602	Petit équipement	0,00	0,00
611	Internet	128,35	0,00
612	Communication	5517,72	0,00
614	Assurance	116,35	0,00
618	Divers (prestations, loyers, ...)	4199,89	0,00
621	Frais de déplacement	4497,42	0,00
622	Frais de missions réceptions	7479,88	0,00
623	Frais postaux	291,30	0,00
624	Frais de télécommunication	697,48	0,00
625	Services bancaires	91,17	0,00
626	Projet associatif	0,00	0,00
641	Rémunération du personnel	17058,75	0,00
642	Cotisations à Pole Emploi	1485,00	0,00
645	Cotisations à l'URSSAF	6329,00	0,00
646	Cotisations à UNIFORMATION	840,00	0,00
647	Cotisations à l'APICIL	2973,49	0,00
700	Cotis. 2011 encaissées en 2011	0,00	1270,00
704	Inscription 2ème Rencontre Nationale de	0,00	4869,00
710	Subvention	0,00	38810,00
720	Prestation	0,00	126,00
741	CUI CAE Rémunération du personnel	0,00	6879,60
760	Interets Livret A	0,00	79,36
	TOTAUX	51699,92	52033,96
	Résultat 2011	334,04	

Bilan CRESS (Outils de finances solidaires)	Débit	Crédit
CRESS 2010	11443,16	19278,98
CRESS 2011	21385,02	13549,20
CRESS 2010+2011	32828,18	32828,18
ASP 2010+2011		9918,18
CRESS totale sans ASP	22910,00	22910,00

Bilan analytique 2011	Débit	Crédit	Reste sur subventions
MIRAMAP (dont 6000 FdF)	3127,23	7632,06	4504,83
OFS 2011	14580,88	15745,91	1165,03
Seconde rencontre Avignon 2011	15230,09	15230,09	0,00
(dont subv. FdF et reserve parlementaire pour sec. Renc. Avignon)		10254,09	

Le bilan au 31/12/2011 montre d'assez fortes disponibilités, mais il y a de nombreuses charges 2011 qui ne seront payées qu'en 2012, ce qui fait que l'exercice 2011 est quasiment équilibré avec un résultat de 334,04 euros.

Vous pouvez voir le compte de résultat global et plus bas des éléments analytiques notamment pour les outils de finances solidaires financés de septembre 2010 à août 2011 par la CRESS et les cofinancements des 3 réseaux (IdF, RA et AP), de la NEF et de France Active. Vous y trouverez aussi une répartition analytique des autres financements entre le fonctionnement de base du MIRAMAP, la suite de l'action pour les outils de finances solidaires et la seconde rencontre des AMAP à Avignon qui a eu lieu en décembre 2011.

L'année 2011 a vu la poursuite de nos actions engagées l'an dernier et la recherche de financements.

Nous avons obtenu une subvention de 35000 euros de la Fondation de France, dont 20000 euros en 2011, pour la consolidation du MIRAMAP, le renforcement du réseau et la seconde rencontre des AMAP ainsi que pour cette seconde rencontre une subvention de la réserve parlementaire d'Yves Cochet de 2000 euros en 2011.

Pour les outils de finances solidaires, nous avons obtenu une subvention de 75000 euros de la Fondation MACIF dont 10000 euros en 2011 (30000 en 2012 et 35000 en 2013) et une subvention de la région Rhône Alpes de 55000 euros, qui seront versés en 2012 et après.

Ces recettes sont complétées par les adhésions au MIRAMAP pour 1270 euros en augmentation (800 en 2010).

Les charges 2011 sont pour une grande part liées au poste de notre salariée outils de finances solidaires, avec un budget important pour la communication et les secondes rencontres d'Avignon (hébergement des participants au Lycée Agricole, repas et déplacements pris en charge en partie).

Les 3 réseaux (IdF, RA et AP) ont beaucoup participé financièrement au MIRAMAP début 2011, par exemple, la facture de 900 euros du CRIC (lieu de l'AG 2011) a été prise en charge, ainsi que les cofinancements de l'action avec la CRESS. Ces 3 réseaux ont aussi mis à disposition du temps salarié et Alliance PEC Rhône-Alpes a hébergé dans ses locaux Astrid Bouchedor, salariée du MIRAMAP jusqu'à fin août 2011, ensuite le MIRAMAP prend en charge lui-même cet hébergement. Un grand merci encore à Alliance PEC Rhône-Alpes qui, par un prêt au MIRAMAP de juin à octobre a nous a permis de passer un cap difficile du point de vue de la trésorerie car la fin du contrat CRESS n'est financée qu'à posteriori.

Les bénévoles très actifs ont donné pour certains près d'un mi-temps en 2011 (4 à 5 personnes).

Rapport financier adopté à l'unanimité
Est relevé le manque de budget prévisionnel

Rapport d'orientation

1) Outils de finances solidaires - 3 décisions

1.1 Fonds solidaire de garantie : nouvelle stratégie, toujours appel à don mais aussi élargir à des partenaires, comme la FNAB, sous réserve que l'on soit au clair sur nos critères (à étudier : % soutien paysans en AMAP, lien au développement du label Biocoherence => OdJ prochain collectif)

=> voté avec 15 POUR, 2 CONTRE et 1 ABSTENTION

1.2 Mettre des moyens en conseils juridiques et fiscales avoir avantages et inconvénients de créer un fonds de dotation pour remplacer la NEF

=> voté avec 16 POUR, 1 CONTRE et 1 ABSTENTION

1.3 Explorer la piste de la cagnotte solidaire territoriale

=> voté à l'unanimité

(En lien avec le stage de Sarah : ces cagnottes qui existent déjà sont des anciennes cigales, ce sont des associations qui constituent un fonds et font des prêts d'honneur de 2000 à 5000 euros pour des besoins en

trésorerie, des urgences (aléa climatique, vol, etc), du matériel d'occasion. Cela met en place en IdF en inter AMAP et sera aussi expérimenter en RA aussi. Il faut mutualiser les expérience d'aide (achat de ruches, etc)

2) Objectifs et méthodologie pour la charte

=> voté à l'unanimité moins une abstention

2.1 Les objectifs généraux du chantier autour de la charte sont :

- clarification, actualisation de la charte des AMAP ;
- transfert de la marque ;
- avoir une seule charte pour tous ;
- travailler en cohérence avec AP.

2.2 Méthodologie - Deux possibilités :

- Soit le transfert de la marque a lieu avant la révision de la charte, il est voté lors de l' AG d'AP le 15 avril 2012. MIRAMAP devient propriétaire de la marque.
- Soit la modification de la charte a lieu avant le transfert de la marque. AP ne transfère pas la charte avant l'année prochaine, et dans ce cas, annuler l'AG extraordinaire de AP pour n'en faire qu'une en 2013.

Sept 2011 : Transfert de l'utilisation de la marque et de la charte AMAP d'AP à MIRAMAP

Etapas de la démarche :

1. février-mars 2012

- CA d'AP, retour sur l'AG de MIRAMAP. Proposer la démarche à AP et demander à être invité à leur AG du 15/04/2012
- Demander que l'AG de AP valide
 - o le texte déjà travaillé comme texte de discussion
 - o que la démarche soit acceptée
 - o que AP accepte de travailler dans ce groupe de pilotage.
 - o Et qu'elle décide l'une des 2 possibilités

2. avril 2012-juin 2103 :

- Rencontres régionales pour en discuter :
- document expliquant : les différents résultats pouvant être obtenu et le processus d'adoption
- avoir un salarié dédié au sein du MIRAMAP (condition sine qua non)
- groupe de travail national restreint pour piloter le projet
- associer dans les régions un maximum de personnes pour réviser la charte (penser aux AMAP isolées, réseaux informels, ...)
- adoption nouvelle charte :
- processus d'adoption à définir par le groupe de travail
- on vise le consensus pour adopter la nouvelle charte. Si vote, seuls les adhérents du MIRAMAP pourront voter

3 sept-oct 2013 : AG extraordinaire d'AP qui valide les travaux et transfert de la charte

4 décembre 2013 : 3e rencontres du MIRAMAP et AG extraordinaire de MIRAMAP pour valider transfert et révision charte

5 Transformation marque privée en marque collective

Remarques importantes :

- Peu de bénévoles à MIRAMAP. Il faut assurer la pérennité de l'association pour porter la propriété de la marque.
- Recherche de consensus. Principe de transparence, publications.
- Il a été affirmé que la marque AMAP doit être défendue vis à vis de l'extérieur.

2.3 Les ressources

La question des salariés

Quels moyens pour communiquer avec les gens ?

Faire savoir qu'on travaille sur la charte.

Document explicatif avec mode de décision explicite.

Être adhérent du MIRAMAP pour décider. Animation territoriale et régionale. Privilégier le déplacement dans les zones où les AMAP ne sont pas organisées. Cela demande une formation. Un document qui aide à l'animation.

3) Autres décisions

1 Pérennisation du poste d'Astrid

=> voté à l'unanimité

2 Recrutement d'un autre salarié à Lyon

=> voté à l'unanimité

3 Education populaire –mutualisation des pratiques partenariats

=> voté à l'unanimité

- 4 Identité du MIRAMAP – position politique **=> voté à l'unanimité**
- Rédaction d'un manifeste (enjeu de se recentrer sur notre représentativité et être clair sur notre positionnement politique - doc écrit commun) (sous réserve de trouver quelqu'un pour le faire)
- Lien économie solidaire : le MIRAMAP adhère au MES.
- 5 Edition d'une lettre d'info (4 à 6 par an) **=> voté à l'unanimité**
- 6 Mise en ligne de doc de gouvernance (Ordre du Jour des réunions du Collectif, du bureau, des commissions et Groupes de Travail, calendriers, comptes rendus) **=> voté à l'unanimité**
- 7 Alternier une année une rencontre nationale des AMAP, une année un séminaire et une réunion du Conseil d'Orientation **=> voté à l'unanimité**
- 8 Création d'un Collège salariés **=> voté à l'unanimité**
- 9 Travailler sur la mise en place d'une assurance groupe **=> voté à l'unanimité**

Renouvellement du Collectif

Elisabeth Carbone (bureau – secrétaire générale – AMAPiens au Pays de Brive - 19),
François Guiton (bureau – trésorier – nouveau membre – AMAP à Vapeur - 84),
Marc Alphanéry (bureau – Alliance Provence),
Léo Coutelec (bureau – Alliance PEC Rhône-Alpes),
Denis Carel (bureau – Alliance Provence),
Didier Loufrani (bureau – Réseau des AMAP du Tarn),
Stéphanie Cabantous (bureau – nouveau membre – Ile de France),
Claire Tauty (bureau – nouveau membre, essai sur 3 mois si pas trop de charge de travail supplémentaire – Fédération des AMAP de Picardie),
Roland Carbone (AMAPiens au Pays de Brive – 19),
Sylvie Barrans (InterAMAP Pays Basque),
Cédric Loeffler (nouveau membre – AMAP Alexandrine – 30),